

Aide-soignant

Assurer le bien-être des personnes



PAROLE DE PRO

Je donne du confort aux personnes, en mettant mes compétences professionnelles au service de leur quotidien. En échange, je reçois beaucoup de leur part et de la part de la famille. Nous avons beaucoup d'échanges, par la parole, le geste et le regard. Ce sont des moments très forts, très riches. »

Quelles sont les principales activités ?

L'aide-soignant participe aux soins d'hygiène et de confort de la personne. Il intervient également pour observer et mesurer les paramètres vitaux : fréquence cardiaque et respiratoire. Il dispense, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier, les soins destinés à apporter du mieux-être à la personne âgée : donner des médicaments, accompagner ou aider les personnes dans leurs activités quotidiennes.

Où peut-il travailler ?

L'aide-soignant intervient dans les établissements ou à domicile : il contribue à une prise en charge globale de la personne, en liaison avec les autres intervenants.

Pour quelle rémunération ?

Rémunération brute (primes et indemnités permanentes comprises) dans la fonction publique hospitalière au 1^{er} février 2007 :

- 1 648 € pour un aide-soignant de classe normale en début de carrière,
- 2 414 € pour un aide-soignant de classe exceptionnelle en fin de carrière.

Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

Avoir le goût du contact ; savoir identifier les besoins de la personne et apprécier son état de santé, notamment lors d'une situation d'urgence (ex : une chute qui semble anodine peut avoir de graves séquelles pour une personne âgée) ; organiser son travail au sein d'une équipe ; connaître les techniques et les règles de sécurité lors des déplacements d'une personne ; maîtriser les protocoles d'entretien des locaux et du matériel. Une bonne santé physique est recommandée dans la mesure où les déplacements des personnes sont fréquents.

Quelle est la formation à suivre ?

Le diplôme professionnel d'aide-soignant se prépare en 10 mois. Le programme d'enseignement comporte actuellement 1435 heures d'enseignement dont 595 heures théoriques et 840 heures d'enseignement clinique. La formation est ouverte aux personnes de 17 ans au moins, sans condition de diplôme.

Le diplôme professionnel d'aide-soignant peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience. Le candidat doit alors justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme. La durée totale d'activité exigée est de 4 ans pour l'année 2006 et de 3 ans pour l'année 2007.

Une journée avec...

... Magalie,

Aide-soignante en maison médicale



Ceci comporte l'aide partielle ou totale pour les toilettes, la réalisation de soins de confort comme l'aide au lever ou à la marche, la réfection des lits, l'entretien de l'environnement. **Nous privilégions la qualité de présence et d'écoute, plutôt que les notions de rapidité ou de rentabilité.** En ce sens, nous instaurons une relation de confiance qui nous permet d'optimiser le bien-être de nos patients. Nous devons également répondre aux médecins, infirmiers, et autres professionnels qui viennent voir les patients et nous demandent notre avis sur l'évolution de l'état de santé des personnes.

« La journée commence à 6 h 40 dans les vestiaires, puis dans le poste de soins où l'équipe de nuit nous informe de l'évolution de l'état de santé des pensionnaires et des événements qui ont pu se produire pendant la nuit.

À 8 h 00, nous servons le petit-déjeuner : c'est le moment idéal pour parler avec les patients du déroulé de leur nuit. Arrive ensuite le moment de la répartition des activités entre l'ensemble des membres de l'équipe. En effet, nous devons assurer la réalisation des soins pour les 14 personnes qui sont sous notre responsabilité.



En effet, notre présence auprès des personnes soignées nous permet d'observer et de relever des signes qui sont utiles pour une meilleure connaissance des maladies ou de la bonne santé de la personne. Vers 19 h 00 nous distribuons les repas puis nous les préparons pour la nuit, car il est important que les personnes se sentent dans une atmosphère calme pour passer une bonne nuit. »

Pour en savoir plus

www.metiers.santésolidarites.gouv.fr

► N° Indigo 0 825 042 042

0,15 € TTC / MN